

Championnat de Belgique 2008 – 2009 de Water-Polo

PRINCIPE GENERAL

Lors de sa réunion du **22/04/2008** la Commission Sportive a décidé de modifier le point **CBWP 09.3** comme suit :

Le classement définitif des équipes dans chaque série ou division est établi selon les critères suivant et dans l'ordre ci-après :

1. Le plus grand nombre de points obtenus ;
2. Le plus grand nombre de victoires obtenues ;
- 3. Le nombre de points acquis lors des matches entre les équipes concernées ;**
- 4. La différence de buts inscrits lors des matches entre les équipes concernées ;**
5. La différence de buts inscrits ;
6. Le plus grand de buts inscrits.

Best Of Three (CSWP 24/04/07)

Pour chaque "Best of Three" l'équipe la moins bien classée jouera le premier match à domicile et l'équipe la mieux classée le deuxième match et le troisième match si nécessaire à domicile.

Exemple:

BO1: 2 - 1

BO2: 1 - 2

BO3: 1 - 2 Si nécessaire

Pour tous les matches Best Of Three, il faut un score définitif.

La règle FINA (2005-2009) pour les matches demandant un score définitif est d'application.

Organisation des "Best Of Three":

Pour toutes les divisions, les "Best Of Three" seront organisés de la manière suivante :

Titre:

Deux tours, formule "Best Of Three", qui seront organisés de la manière suivante:

Premier tour:

A: 1 - 4

B: 2 - 3

Deuxième tour:

C: Vainqueurs A et B

D: Perdants A et B

Classement final:

1. Vainqueur C - Champion de Belgique
2. Perdant C
3. Vainqueur D
4. Perdant D

Classement 5 à 8:

Pour déterminer la 5^{ème} et 6^{ème} place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 5 et 6

Pour déterminer la 7^{ème} et 8^{ème} place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 7 et 8

Classement pour les places 9 et 10

Pour déterminer la 9^{ème} et 10^{ème} place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 9 et 10

Remarque

La grille calendrier jointe à ce document pourrait être modifiée pour les catégories Juniors – Cadets – Minimes – Benjamins et Canetons et ce selon le nombre d'inscription.

Il se pourrait donc que lors de certaines journées de championnat, toutes les catégories ou certaines catégories devront jouer le même week-end.

En jaune, Week-end lors desquels seront organisés des entraînements de sélection pour les équipes « Régionale » et/ou « Nationale ».

REGLEMENT 2008-2009

DIVISION I = 10 équipes

1. Premier tour : 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. Pour déterminer le « Classement 5 à 8 », un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
4. L'équipe classée 10^{ième} à l'issue du « Best Of Three » « Classement pour les places 9 et 10 » descendra automatiquement en Division II.
5. Conditions techniques:
 - L'obligation pour les équipes de **Division I** de jouer en grande profondeur subsiste. Des dérogations pourront toutefois être accordées aux clubs disposant d'une piscine dont la profondeur **minimale** est de **1m**.
 - Pour les "Best Of Three" déterminants le titre, les matchs devront se jouer dans une piscine dont les dimensions sont: **30m x 20m et une profondeur minimale de 1,80m**.
 - Pour les "Best Of Three" "**Classements**", les équipes joueront dans leur piscine respective.

DIVISION II = 10 équipes

1. Championnat normal : 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1^{er} monte automatiquement en Division I pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division I.
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division I qui montera en Division I.
4. Pour déterminer le « Classement 5 à 8 », un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
5. L'équipe classée 10^{ième} à l'issue du « Best Of Three » « Classement pour les places 9 et 10 » descendra automatiquement en Division III.
6. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

DIVISION III = 10 Équipes

1. Championnat normal: 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1^{er} monte automatiquement en Division II pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division II.
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division II qui montera en Division II.
4. Pour déterminer le « Classement 5 à 8 », un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
5. L'équipe classée 10^{ième} à l'issue du « Best Of Three » « Classement pour les places 9 et 10 » descendra automatiquement en Division IV
6. **S'il n'y a que 9 équipes inscrites au championnat, l'équipe classée neuvième à l'issue du championnat classique ne descendra pas dans la division inférieure.**
7. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

DIVISION IV: = 10 Equipes

1. Championnat normal: 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. Pour déterminer le « Classement 5 à 10 », un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.

4. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1^{er} monte automatiquement en Division III pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division III.
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division III qui montera en Division III.
5. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

JUNIORS : Nés en **1989** et après.

1. **8** équipes et moins : **une** série.
Plus de 8 équipes : **deux** séries
2. Matches aller-retour dans chaque série
3. **Phase finale** : Sera fixée ultérieurement selon le nombre d'équipes inscrites.
4. **Conditions techniques**: Les équipes jouent dans leur piscine respective.

CADETS : Nés en **1992** et après – **Filles sans limitation d'âge**

1. **8** équipes et moins : **une** série.
2. **Plus de 8 équipes** :
Création d'une série « **Nationale** » composée des **4** clubs classés aux premières places à l'issue du précédent championnat – **s'ils elles désirent y participer** – **et de l'équipe Cadette de la VZF.**
Cette série sera complétée par **3** équipes – **ou plus pour atteindre 8 équipes** - qui seront les mieux classées à l'issue d'un tournoi organisé **début septembre** entre les clubs qui auront émit lors de l'inscription le désir de participer à la série « **Nationale** ».
L'organisation de ce tournoi sera donnée en priorité à une équipe classée de 5 à 8 lors du Championnat 2007-2008.

La durée des matchs lors de ce tournoi sera de 2 x 7'.

S'il n'y a que 8 équipes inscrites pour participer à la série « **Nationale** », il n'y aura pas de tournoi qualificatif.

Les **autres** équipes seront réparties selon les critères « **Géographiques** ».

Les clubs ne peuvent aligner qu'une équipe dans la série « **Nationale** ». S'ils inscrivent des équipes supplémentaires, ces dernières seront inscrites dans une série « **Géographique** ».
3. Matches aller-retour dans chaque série.
4. Les équipes **DAMES** peuvent participer à ce championnat.
5. Pour déterminer le titre dans la série « **Nationale** » un « Best Of Three » entre les équipes classées 1 et 2 sera organisé.

MINIMES : Nés en **1994** et après – **Filles nées en 1993** et après.

1. **8** équipes et moins : **une** série.
2. **Plus de 8 équipes** :
Création d'une série « **Nationale** » composée des **4** clubs classés aux premières places à l'issue du précédent championnat – **s'ils elles désirent y participer** - **et de l'équipe Minime de la VZF.**
Cette série sera complétée par **3** équipes **ou plus pour atteindre 8 équipes** - qui seront les mieux classées à l'issue d'un tournoi organisé **début-septembre** entre les clubs qui auront émit lors de l'inscription le désir de participer à la série « **Nationale** ».
L'organisation de ce tournoi sera donnée en priorité à une équipe classée de 5 à 8 lors du Championnat 2007-2008.

La durée des matchs lors de ce tournoi sera de 2 x 5'.

S'il n'y a que 8 équipes inscrites pour participer à la série « **Nationale** », il n'y aura pas de tournoi qualificatif.

Les **autres** équipes seront réparties selon les critères « **Géographiques** ».

Les clubs ne peuvent aligner qu'une équipe dans la série « **Nationale** ». S'ils inscrivent des équipes supplémentaires, ces dernières seront inscrites dans une série « **Géographique** ».

3. Matches aller-retour dans chaque série.
4. L'équipe classée première de la série « **Nationale** » à l'issue du championnat classique sera « **Championne de Belgique** ».

BENJAMINS : Nés en **1996** et après – Filles nées en **1995** et après

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
 - Champ de jeu : minimum **20m x 12m** toutefois la longueur maximum est de **25 m**.
 - Sept joueurs (six joueurs du champ + un gardien)
 - Durée des matches: **2 x 5 minutes**
 - **La durée de possession du ballon est de 35' au lieu de 30'**

CANETONS : Nés **1998** et après (avoir **huit ans révolus**)

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
 - Champ de jeu : **15m x 10m**
 - **Quatre** joueurs **sans gardien**
 - Durée des matches: **2 x 5 minutes**

DAMES (4 équipes au minimum)

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
 - Champ de jeu : minimum **20m x 12m** toutefois la longueur maximum est de **25 m**.
 - Sept joueurs (six joueurs du champ + un gardien)
 - Durée des matches: **2 x 7 minutes**

Si il y a **5** équipes inscrites, un Championnat de Belgique formule classique, sera organisé.

Si un Championnat de Belgique est organisé pour la catégorie « Dames », un « Best Of Three » entre les équipes classées 1 et 2 sera organisé afin de déterminer l'équipe Championne de Belgique.

RESERVES :

1. Obligatoires en Division I. **Sauf l'année de la montée.**
2. Non obligatoire dans les autres divisions.
3. Les Filles ou Dames sont autorisées à jouer dans les rencontres "Réserves".

ASSOCIATION D'EQUIPES DE JEUNES

La Commission Sportive autorise la création d'Associations d'Equipes de Jeunes et ce jusqu'à la catégorie cadette incluse.

Les règles suivantes devront être respectées:

- L'Association est créée pour une période d'une saison sportive et devra être renouvelée chaque saison;
- Les joueurs sont licenciés dans un des clubs faisant partie de l'Association
- Un joueur prenant part à une rencontre avec l'Association ne pourra pas prendre part à une rencontre avec une équipe de la même catégorie hors de l'association;
- Les joueurs sont autorisés à prendre part aux rencontres de la catégorie supérieur dans le club où ils sont licenciés;
- Un club participant à l'Association dans une catégorie, ne pourra pas aligner indépendamment une équipe de la même catégorie;
- Les clubs participant à l'Association seront exempts de l'amende réglementaire (CBWP 03.9).

JOUEURS ETRANGERS – PARTICIPATIONS

1. Le nombre de joueurs étrangers en provenance de pays **non-EEE ou non assimilé** est toutefois limité à **UN** joueur **NON PROFESSIONNEL***.

*Un joueur **professionnel** est un joueur qui a un contrat de travail avec le club qui l'emploie, lequel paye les lois sociales.

2. La participation de joueurs étrangers en provenance de la **EEE** ou des **pays assimilés** est **libre** et **non limitée**.
3. Le joueur étranger non professionnel doit être en possession d'un **permis de séjour temporaire ou permanent**.